

Règlement du prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS en partenariat avec Images Singulières et Mediapart

Le prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS, est intégré à Médiatiks, concours académique et national de médias scolaires.

Il est organisé par le CLEMI en partenariat avec Images singulières et Mediapart

Objet :

Il s'agit pour les équipes participantes de produire un reportage de photographie documentaire composé d'un maximum de 15 photos légendées sur le sujet de leur choix.

Présentation :

Pour l'envoi de votre reportage photographique sous forme de portfolio, merci de suivre les consignes suivantes :

Il est conseillé de ne pas dépasser les 5 Mo pour la taille de votre fichier.

Exceptionnellement, seront acceptés les fichiers jusqu'à 10 Mo.

Chaque fichier doit être envoyé au format PDF mis en page selon le modèle fourni, aux **deux adresses suivantes** : vuesdecheznous@orange.fr et l'adresse du concours Médiatiks de votre académie clemilille@ac-lille.fr

Il sera ensuite mis en ligne par nos soins sur le site LA FRANCE VUE D'ICI dans l'onglet « Pédagogie ».

Pour la présentation :

- Écrire avec la police Arial
- Taille 12
- Photos : JPEG (conserver vos photos sous ce format, elle vous seront demandées si votre reportage est primé par le jury)
- Poids du fichier : 5 Mo (max 10 Mo)
- Intitulé du fichier : VUESDECHEZNOUS_TITREDUREPORTAGE

Conseils :

Deux fiches pédagogiques seront mises à la disposition des équipes participantes.

- *Grille d'analyse de l'image* : <http://www.lafrancevuedici.fr/doc/analyse-image.pdf>
- *Réaliser un reportage photographique* : <http://www.lafrancevuedici.fr/doc/fiche-peda.pdf>

Inscriptions :

Ce prix est ouvert à tous les établissements, qu'ils réalisent déjà un média scolaire

ou non. Il peut y avoir plusieurs contributions par établissement.

Les inscriptions se font dans le cadre des concours Médiatiks académiques sur un formulaire spécifique.

Les participants s'inscrivent dans une des 4 catégories : écoles, collèges, lycées, autre établissements.

Publication :

Les contributions sont envoyées simultanément aux organisateurs des concours académiques et à l'association CÉTàVOIR pour publication sur le site LA FRANCE VUE D'ICI. L'ensemble des contributions seront publiées.

Jurys académiques :

Les jurys académiques sont libres de primer autant de contributions qu'ils le souhaitent. Ils déterminent les dotations. Ils fixent le contenu des fiches conseils retournées à chaque équipe participante.

Sélections académiques :

Les jurys académiques peuvent envoyer au niveau national une sélection académique: au maximum deux contributions par catégories (écoles, collèges, lycées, autres établissements).

Cette sélection doit parvenir au plus tôt après la réunion du jury académique et au plus tard le 30 avril 2018 à cette adresse : vuesdecheznous@orange.fr

Jury national :

Le jury national est composé de représentants de CÉTàVOIR, du CLEMI et de Mediapart, ainsi que de personnalités choisis d'un commun accord.

Il se réunira avant le 2 mai 2018. Il désignera 4 lauréats : un par catégorie (écoles, collèges, lycées, autre établissements).

Une pré-sélection qui sera soumise au jury national est établie par le CLEMI et CÉTàVOIR. Cette pré-sélection sera rendue publique.

En guise de prix, les travaux des 4 lauréats seront exposés dès l'ouverture du festival ImageSingulières le 8 mai 2018 à Sète ainsi que sur Mediapart.

Remise des prix nationale

La remise des prix aux lauréats nationaux de VUES DE CHEZ NOUS aura lieu à Paris le 5 juin 2018 lors de la remise des Grands Prix Médiatiks 2018